

La langue française au Québec : perceptions du présent et visions d'avenir d'élèves de 4^e et de 5^e secondaire

Sandra Roy-Mercier
Université Laval

Résumé

La Minienquête sur le français au Québec poursuivait trois objectifs : comprendre les représentations sur la langue française de jeunes Québécois âgés de 15 à 17 ans, décrire leurs pratiques culturelles et observer l'influence du milieu socioculturel et de la langue parlée à la maison sur ces deux aspects. De cette recherche mettant à contribution des données issues des réponses de 349 élèves à un questionnaire anonyme, et des propos de 23 jeunes en groupes de discussion, il ressort que les élèves utilisent le français dans certaines activités de détente; ont des opinions mitigées quant à l'usage du français dans leur milieu et entretiennent une vision plutôt pessimiste de l'avenir de cette langue qu'ils disent vouloir utiliser dans leur vie future, qu'ils imaginent caractérisée par la mobilité et le bilinguisme.

Mots-clés : adolescent, élèves du secondaire, enquête, groupe de discussion, langue française, Québec, représentations

Abstract

The « Minienquête sur le français au Québec » pursued three goals: to understand the portrayal of the French language among 15- to 17-year-old Québécois, to describe their cultural practices, and to observe the influence that the sociocultural context and the language spoken at home have on these two aspects. In this research, data was collected from an anonymous questionnaire, answered by 349 students and from the words used by 23 teenagers in group discussions. It was found that the students use French in certain relaxation activities, have mixed views when it comes to the use of French at their workplace, and have a pessimistic outlook toward the future of this language, which they nonetheless want to use in their future careers, together with English.

Keywords: focus group, French language, high school students, Quebec, relationship to language, survey, teenagers,

Introduction

En souhaitant interpréter les données recueillies en 2008 auprès de 1 617 élèves québécois de 4^e et de 5^e secondaire au sujet de l'enseignement du français, l'équipe de recherche *État des lieux de l'enseignement du français* (ÉLEF)¹ a rencontré un problème de taille : comment expliquer certaines déclarations d'élèves portant sur la lecture, l'écriture et la communication orale en *français* quand aucun corpus de recherche fiable et récent n'est disponible sur ce que pensent les jeunes au sujet de la langue française et plus particulièrement de son usage au Québec ? Afin de répondre à cette question, l'ÉLEF, avec la collaboration du Conseil supérieur de la langue française (CSLF), a mis en place au printemps 2011 la *Minienquête sur le français au Québec : perceptions et opinions d'élèves de 4^e et de 5^e secondaire*² (désormais *Minienquête*). Au cours des mois suivants, une enquête par questionnaire a rejoint plus de 350 élèves, et quatre groupes de discussion ont été tenus dans des écoles secondaires de Québec et de Montréal. Les données recueillies abordent plusieurs facettes quant au rapport des élèves envers à la langue française³ : la langue qu'ils privilégient dans leurs activités culturelles, leurs connaissances et opinions sur les lois qui régissent l'utilisation du français et ses usages dans la société québécoise, ainsi que la façon dont ils imaginent leur avenir linguistique.

1 La recherche *État des lieux de l'enseignement du français* (ÉLEF) a été menée de 2008 à 2013 sous la direction de madame Suzanne-G. Chartrand, didacticienne et professeure à l'Université Laval. La recherche ÉLEF a bénéficié d'une subvention du CRSH de 2008 à 2011. Elle s'est effectuée en collaboration avec l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) et le Conseil supérieur de la langue française (CSLF).

2 Nous tenons à remercier madame Suzanne-G. Chartrand qui a dirigé la recherche dont cet article rend compte et qui nous a prodigué ses conseils; madame Sophie Comeau, agente de recherche au CSLF, pour sa collaboration à la réalisation de la recherche; monsieur Pascal Riverin-Morin et madame Kathleen Sénéchal, étudiants aux études supérieures en didactique à l'Université Laval, pour leur contribution à l'analyse des données et à la rédaction du rapport; madame Marie-Pierre Dufour, étudiante aux études supérieures en didactique à l'Université Laval, pour sa collaboration à la révision du texte; enfin mesdames Kim Samson et Jessy Rodrigue, étudiantes au baccalauréat en enseignement du français pour leur travail de transcription et de codification des données.

3 Nous nous intéressons aux représentations et aux habitudes qui contribuent au façonnement du rapport au langage, tel que défini par Bautier (2002), qui permet de traiter conjointement des pratiques langagières scolaires et sociales.

Problématique

De 2008 à 2013, la recherche ÉLEF a produit des connaissances sur ce qui se passe dans les classes de français du Québec pour notamment dresser un portrait des représentations des élèves quant aux pratiques ayant cours en *français* et aux compétences en lecture, en écriture et en communication orale (Roy-Mercier, 2013; Roy-Mercier et Chartrand, 2010; Sénéchal, 2011). L'équipe a ensuite comparé ce portrait avec celui dépeint par la vaste enquête du Conseil de la langue française (désormais CLF) menée en 1984 et en 1985 (Bibeau, Lessard, Paret et Thérien, 1987). De ces recherches, nous savons, entre autres, que le *français* est une discipline scolaire assez peu valorisée. Lorsqu'il s'agit de se prononcer sur la discipline scolaire la plus importante, elle est généralement devancée par les mathématiques; les filles y accordent plus d'importance alors qu'un garçon sur quatre place cette discipline au dernier rang derrière les mathématiques, l'anglais et les sciences. S'ils affirment que la maîtrise⁴ de la lecture et de l'écriture est essentielle dans leur vie scolaire et professionnelle (Chartrand et Prince, 2009), un peu plus du tiers des élèves interrogés par l'ÉLEF ont affirmé *qu'on n'apprend pas beaucoup de choses dans les cours de français*⁵, ce qu'ont répondu 27 % des filles et 45 % des garçons. De tels résultats amènent à s'interroger sur les relations à établir entre les contenus des programmes et les représentations qu'ont les élèves de la langue à leur entrée à l'école. Ce champ de recherche a d'ailleurs été exploré par plusieurs chercheurs, notamment Bautier (1995, 2002), Chartrand et Blaser (2008) et Penloup (1999, 2006, 2007). Quant à la qualité de la langue, sujet largement discuté au Québec, les élèves interrogés ont dit à près de 60 % que celle de leurs condisciples était *passable* ou *mauvaise*.

Bien que ces recherches fournissent un éclairage précieux sur les représentations qu'ont les élèves du *français* en tant que discipline scolaire, elles donnent toutefois peu d'information sur ce qui touche la société dans laquelle ils vivent. Sachant que les représentations des individus se construisent de façon dynamique, à travers les échanges au sein d'un groupe social (Nguimbi, 2009), il est indispensable, pour décrire et comprendre les représentations de l'objet scolaire « langue », de s'y intéresser en tant qu'objet social,

4 Nous adoptons les rectifications orthographiques.

5 Les passages en italique correspondent à des éléments tirés des questionnaires auxquels ont répondu les élèves dans les études citées.

le second étant constitutif du premier (Lahire, 1993, 1994). À la suite de Lord (2012) qui s'inspire de Jodelet (1984), nous définissons le terme *représentation* comme un ensemble d'idées, de valeurs et de croyances qui amène une personne à interpréter des objets ou des thèmes (la langue française, ses usages, son enseignement) considérés comme significatifs pour une population, c'est-à-dire les jeunes de 15 à 17 ans.

Dans le cadre de la *Minienquête*, 60 % des élèves interrogés se sont dit en désaccord avec l'énoncé *La situation du français au Québec me motive à faire des efforts dans mon cours de français*. Partant de cette idée, quelles connaissances les élèves ont-ils de la réalité linguistique du Québec et comment entrevoient-ils leur avenir par rapport à celui du français ? Quand et comment utilisent-ils le français ? De cela, nous ne savons rien, ou si peu... Leurs représentations sont-elles celles que décrivait en 1985 Michel Plourde, auteur de plusieurs études sur le français au Québec et alors président du CLF, dans une conférence prononcée en ouverture du colloque intitulé *Codification : valeurs et langage ?*

« Si les enseignants de français et les autres enseignants se confinent strictement à leur [aux élèves] enseigner la maîtrise de la langue française sans leur montrer la valeur et l'utilité de celle-ci pour la société québécoise et l'importance qu'elle occupe et peut occuper dans le monde, je ne donne pas cher de l'avenir de la langue française au Québec dans l'esprit des jeunes francophones, eux qui n'ont pas spontanément tendance à croire que le français a de l'avenir. » (Gagné, 1987, p. 23)

Plus d'un quart de siècle plus tard, les jeunes Québécois sont-ils si pessimistes quant à l'avenir du français ? Outre la publication de deux recherches menées, pour la plus récente, il y a vingt ans (Locher, 1981, 1993), et bien que le couplet langue/adolescents fasse régulièrement l'objet de discussions fort médiatisées, aucune étude récente ne s'intéresse à ce que pensent les jeunes de 15 à 17 ans de la place du français et de ses usages au Québec. C'est ce qui explique la pertinence de la *Minienquête*. Cette recherche, menée sur moins d'une année, poursuivait trois objectifs spécifiques :

1. décrire et analyser les représentations de Québécois de 15 à 17 ans à propos de la langue française au Québec (ses usages actuels et futurs, son apprentissage, la législation qui la concerne);
2. décrire les pratiques culturelles et récréatives de ces jeunes;

3. cerner l'influence du milieu socioculturel (ici, de la région habitée) et de la langue parlée à la maison sur ces deux aspects.

Ces trois objectifs se recoupent, car les deux derniers sont constitutifs du premier. Il nous faudra donc les mettre en relation les uns avec les autres au fil de notre analyse pour parvenir à nos fins.

Méthode

Pour atteindre ces objectifs, la *Minienquête* a mis à profit des méthodes quantitatives et qualitatives en menant une enquête par questionnaire anonyme et avec quatre groupes de discussion.

L'enquête par questionnaire

Un premier questionnaire de 64 questions a été élaboré au printemps 2011 sur le modèle de ceux utilisés dans deux études du CLF (Locher, 1981, 1993), puis validé auprès de quatre groupes d'élèves de la région de Québec. Le questionnaire final compte 69 questions à choix de réponses abordant divers sujets permettant de cerner les représentations des jeunes sur la langue, d'amasser de l'information sur ce qu'ils font en français et sur leur milieu socioculturel : la composition de l'échantillon; les pratiques culturelles et récréatives des jeunes; leurs représentations sur le développement de leurs compétences langagières; leurs représentations sur la présence du français au Québec; celles sur l'utilisation du français dans la société et celles portant sur leur avenir linguistique en milieux familial, scolaire et professionnel.

Avant de passer à l'étape du questionnaire, l'équipe de recherche est entrée en communication avec des établissements où des enseignants ont accepté de faire remplir le questionnaire par leurs élèves en l'absence des chercheurs. Entre septembre et décembre 2011, 364 élèves de 4^e et de 5^e secondaire de six écoles des régions de Québec et de Montréal ont participé à l'enquête. De ce nombre, 177 élèves proviennent de la région de Québec et 187, de Montréal. Dans chaque ville, deux écoles aux profils socioéconomiques opposés (privé/public) ont été sélectionnées et deux autres établissements de la rive sud de Québec, un de milieu urbain et un autre de milieu rural, ont aussi participé à l'enquête par questionnaire. À Montréal, notre équipe a fait remplir des questionnaires et tenu des

groupes de discussion dans une école du quartier multiethnique Côte-des-Neiges où les immigrants comptent pour plus de 40 % de la population, et dans une autre de Verdun où 19 % de la population est issue de l'immigration, comparativement à environ 30 % pour le reste de la ville de Montréal.

Présentation de l'échantillon

Des 364 questionnaires remplis, 15 ont été retirés, car ils étaient incomplets ou présentaient des réponses aberrantes, ce qui établit le nombre de répondants à 349. L'échantillon est composé de 60 % de garçons et de 40 % de filles – l'un des collègues visités n'accueillant les filles qu'en 5^e secondaire, information que nous n'avons apprise qu'après avoir pris des dispositions avec l'établissement – et 91 % des élèves étaient en 5^e secondaire au moment de l'enquête. Quatre-vingt-un pour cent des répondants sont nés au Québec, quelques-uns viennent d'ailleurs au Canada (1 %) et 18 % de l'extérieur du pays. Les parents des élèves interrogés sont majoritairement nés au Québec (67 % des pères, 68 % des mères), une très faible proportion est née ailleurs au Canada (3 % des pères, 2 % des mères) et près du tiers sont nés à l'extérieur du pays (31 % des pères et des mères). En outre, 70 % des répondants et leurs parents (66 % des pères et 69 % des mères) ont le français comme langue maternelle⁶, tandis qu'une très faible proportion a d'abord appris l'anglais (2 % des élèves, 2 % des pères et 1 % des mères). Près du quart des parents (25 % des pères et 24 % des mères) des élèves interrogés n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle, soit une proportion plus grande que chez les élèves (16 %). Quatre-vingt pour cent des jeunes disent parler le plus souvent le français à la maison, moins de 3 % optent plutôt pour l'anglais, tandis que 17 % préfèrent une autre langue. Ces proportions sont très proches de celles observées quant à la langue maternelle, ce qui indique qu'à la maison, la langue maternelle s'impose. En cohérence avec les prévisions de notre équipe, la proportion utilisant le français à la maison est plus grande dans la région de Québec que dans la métropole : 93 % des élèves de Québec disent parler le plus souvent le français à la maison, proportion qui se chiffre à 69 % à Montréal.

6 L'emploi de l'expression *langue maternelle* est critiqué par plusieurs didacticiens du français (Simard, 1997) et on tend à lui substituer l'expression *langue première* qui tient mieux compte des différentes situations linguistiques possibles. Dans le cadre de cette minienquête, nous avons choisi d'utiliser *langue maternelle* au sens de « première langue apprise et encore comprise par le participant », car cette expression nous apparaissait plus susceptible d'être connue des jeunes à qui nous nous adressions.

Comme ni les écoles ni les individus n'ont été sélectionnés de façon aléatoire, notre échantillon n'est pas probabiliste et il n'est pas possible de calculer de marge d'erreur. Nos résultats s'appliquent donc à l'échantillon seulement. Toutefois, même si nos résultats ne peuvent être considérés comme étant représentatifs de l'ensemble de la population des élèves de 4^e et de 5^e secondaire, ce portrait diversifié se veut à l'image de la situation linguistique des deux régions visitées et permet d'observer l'influence de deux variables : la langue parlée à la maison et le milieu habité par les répondants.

Les groupes de discussion

Le guide d'entretien a été élaboré après la validation du questionnaire quantitatif à l'automne 2011 et a été conçu pour diriger une discussion d'une heure se divisant en quatre sections à durée déterminée de 10 à 15 minutes : projections linguistiques, représentations sur le rôle de l'école dans les choix linguistiques des Québécois, opinions sur l'utilisation du français dans la société et déclarations sur la langue des loisirs.

Parmi les six écoles ayant participé à l'enquête par questionnaire, quatre avaient été sélectionnées pour y tenir des groupes de discussion. Lors de l'étude du questionnaire en présence de leur enseignant, entre 7 et 20 élèves ont manifesté par écrit leur intérêt à participer à un groupe de discussion dans 3 des écoles sélectionnées. Comme aucun élève ne s'est porté volontaire dans la quatrième école sélectionnée, notre équipe a dû trouver une école de milieu semblable dans cette région pour y tenir son quatrième groupe de discussion. Dans cette école, seuls les élèves ayant participé au groupe de discussion ont répondu au questionnaire. Les séances ont eu lieu dans des locaux supervisés et prêtés par la direction des établissements scolaires. Toutes les discussions ont été filmées et enregistrées pour en faire la transcription, ce dont les élèves et leurs parents avaient été avisés par écrit, et ce à quoi chacun avait explicitement donné son accord.

Présentation de l'échantillon

Parmi les quatre groupes de discussion, 23 élèves ont été interrogés. Dix-huit ont le français comme langue maternelle, dont trois ont appris le français en même temps qu'une autre langue, tandis que cinq ont une autre langue maternelle.

Neuf élèves ont été interrogés dans deux écoles différentes de la région de Québec, six dans une école et trois dans l'autre. Le portrait linguistique de cette région

est uniforme : les répondants sont de langue maternelle française, langue parlée par leurs parents, et utilisent cette langue à la maison.

L'échantillon montréalais est plus diversifié. Des 14 participants (sept dans chacune des deux écoles), sept ont deux parents francophones et, parmi eux, un élève a appris l'anglais en même temps que le français puisque sa mère, francophone maîtrisant l'anglais, lui parle dans cette langue. Des sept autres, deux élèves ont une mère qui a pour langue maternelle l'espagnol ou l'anglais. Ces élèves disent avoir appris la langue maternelle de leur mère en même temps que le français, langue maternelle de leur père. Cinq élèves ont une langue maternelle autre : l'arabe, le créole, le grec, le roumain et le vietnamien. Celui qui parle créole a appris le français et l'anglais en même temps, ses parents maîtrisant chacun une de ces langues. De plus, l'élève qui parle roumain dit maîtriser aussi le russe, le français et l'anglais, en plus d'être en mesure de comprendre l'espagnol.

Le nombre d'élèves est restreint, mais il offre un spectre linguistique intéressant. Rappelons que nous souhaitons explorer les représentations de ces élèves et que nous ne prétendons pas pouvoir extrapoler nos résultats à l'ensemble des jeunes Québécois.

Résultats

Il est impossible de rendre compte de la totalité des données recueillies dans le cadre de la *Minienquête*⁷. Ainsi, parviendrons-nous à décrire partiellement les représentations de jeunes de 15 à 17 ans à propos de la langue française en abordant d'abord leurs pratiques culturelles, plus précisément la langue dans laquelle ils vivent leurs activités de détente. Nous explorerons ensuite ce que disent les élèves des dispositions de la Charte de la langue française relatives à la scolarisation obligatoire. Puis, nous nous intéresserons au portrait qu'ils dressent de la situation actuelle du français au Québec et à leur vision d'avenir pour cette langue.

7 Consulter le rapport de recherche intitulé *Minienquête sur le français au Québec : perceptions et opinions d'élèves de 4^e et de 5^e secondaire* disponible en ligne sur le site du CSLF : <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf319/pubf319.pdf>

Usages actuels du français

Si le français est la langue dans laquelle les élèves interrogés sont scolarisés, est-ce la langue qu'ils utilisent dans leurs activités culturelles et récréatives ?

La majorité des jeunes ont répondu qu'ils lisaient en français : 77 % disent lire les journaux dans cette langue, mais la proportion descend à 60 % chez ceux qui parlent l'anglais ou une autre langue à la maison (89 % chez les francophones). *Lire des bandes dessinées et des livres s'effectue uniquement et surtout en français* pour 68 % d'entre eux, dans une proportion de 76 % chez les francophones et de 48 % chez les autres.

La moitié des répondants (54 %) écoute la radio *uniquement et surtout en français*, mais, sans surprise, 75 % préfèrent écouter de la musique en anglais plutôt qu'en français. En groupe de discussion, certains expliquent cette préférence pour l'anglais par l'idée selon laquelle la musique américaine est meilleure, car elle est « plus répandue⁸ » et abondante dans la programmation des chaînes radiophoniques. Ceux et celles qui écoutent de la musique en français disent le faire parce que « y'a différentes émotions », parce qu'en « anglais, les paroles, c'est moins profond un peu » ou parce qu'ils souhaitent « élargir [leurs] horizons dans la musique québécoise ». Certains expriment être en mesure de comprendre les paroles et le message véhiculé plus facilement lorsque c'est en français. On note que les participants disant préférer la musique francophone écoutent aussi beaucoup de musique en anglais, car selon une élève, cette langue se prêterait mieux à certains styles de musique.

Lorsqu'ils regardent la télévision, 46 % des élèves interrogés par questionnaire le font *uniquement et surtout en français*, tandis que 31 % le font *autant en français qu'en anglais*. Certains participants aux groupes de discussion disent privilégier la langue dans laquelle les émissions ont été produites, d'autres justifient leur écoute d'émissions anglophones en affirmant, par exemple, que les bulletins de nouvelles diffusés en français et en anglais ne présentent pas les mêmes faits d'actualité. Un élève dont la mère est anglophone écoute les nouvelles en anglais « pour en savoir un peu plus sur eux (les anglophones), comment ils agissent. » Le choix de la langue diffère également selon le type d'émission regardée : certains regarderont les émissions d'affaires publiques, les nouvelles et les documentaires en français et visionneront les séries américaines en version

8 Dans cette section, les expressions placées entre guillemets sont des propos d'élèves tirés des groupes de discussion.

originale. Concernant ces dernières émissions, certains préfèrent les regarder dans cette langue pour améliorer leur anglais. Aussi, les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français disent regarder la télévision dans cette langue, tandis que ceux et celles dont la langue maternelle est le français sont plus nombreux à choisir des émissions en français.

Dans l'enquête par questionnaire, 44 % des élèves disent regarder des films *uniquement et surtout en français*, tandis que le quart déclarent le faire *autant en français qu'en anglais*. En groupe de discussion, la majorité des jeunes qui se sont exprimés regardent des films surtout en français, qu'il s'agisse de productions québécoises ou américaines. Les autres ne privilégient pas nécessairement l'anglais, mais plutôt la version originale.

Internet et les jeux vidéo semblent amener les répondants à utiliser l'anglais : 53 % disent regarder *uniquement et surtout en anglais* des vidéos dans Internet, tandis que 48 % utilisent cette langue pour les jeux virtuels, ce qui peut s'expliquer par l'abondante disponibilité de tels produits dans cette langue.

Ces données nous permettent de dresser un premier portrait des activités de loisir des jeunes interrogés. Les participants vivent une bonne part de leurs activités de loisir et de détente en français, bien que l'anglais semble être la langue de prédilection lorsqu'ils écoutent de la musique, regardent des vidéos dans Internet et jouent à des jeux vidéo. Plusieurs choisissent le français lorsqu'ils regardent la télévision et des films ou écoutent la radio, et une forte majorité lit en français, cette dernière activité étant peut-être tributaire des pratiques scolaires, car rappelons que chacun est scolarisé en français, qu'il l'ait choisi ou non.

La scolarisation obligatoire : responsabilité d'État ou choix individuel ?

En 1977, le Québec adoptait la Charte de la langue française, connue sous le libellé *loi 101*. Sans aborder explicitement cette loi, nous avons voulu connaître ce que les élèves en savaient et surtout, ce qu'ils pensaient des dispositions concernant la scolarisation primaire et secondaire : 88 % des répondants de l'enquête par questionnaire savent (avec certitude ou non) qu'il existe une loi sur l'admissibilité aux écoles anglaises et françaises. Lorsque nous avons demandé qui, selon eux, peut généralement fréquenter l'école en anglais, le tiers croit que ceux qui ont le français comme langue maternelle peuvent le faire, 93 % pensent que ceux qui ont l'anglais comme langue maternelle le peuvent aussi, et 43 % croient que ceux qui n'ont aucune de ces deux langues comme langue maternelle

ont cette possibilité. Constat : au moins le tiers des répondants ne connaît pas la législation concernant la langue de scolarisation obligatoire.

Et lorsqu'il leur a été demandé qui, *selon eux, devrait pouvoir fréquenter l'école anglaise*, 64 % des élèves ont répondu que ceux qui ont le français comme langue maternelle devraient pouvoir le faire, 93 % croient que ceux qui ont l'anglais comme langue maternelle devraient pouvoir le faire et 63 % affirment que ceux qui n'ont aucune de ces deux langues comme langue maternelle devraient aussi pouvoir le faire. On en conclut que pour les deux tiers des jeunes interrogés, l'école anglaise devrait être accessible aux francophones et aux allophones. En groupe de discussion, trois tendances se dessinent à ce sujet : certains croient que la responsabilité doit être partagée entre les parents (pour le primaire) et l'enfant (pour le secondaire), d'autres sont d'avis que c'est aux parents uniquement que devrait revenir cette décision et une minorité pense que c'est le gouvernement qui doit fixer la langue d'enseignement, comme c'est le cas dans la législation québécoise. Un participant allophone rappelle que c'est le gouvernement qui finance les écoles publiques et que celui-ci a donc son mot à dire sur la question. Bien que la majorité des élèves s'exprime en faveur d'un libre choix, plusieurs affirment qu'il est important que l'enseignement primaire et secondaire soit dispensé en français et quelques-uns ont soutenu que les restrictions d'accès actuelles aux écoles anglaises sont justifiées.

Et qu'en aurait-il été s'ils avaient pu choisir leur langue de fréquentation scolaire ? Tous les participants au groupe de discussion s'étant exprimés sur le sujet (11 sur 23) auraient choisi l'école française, à l'exception d'un seul. Ce dernier, qui communique en anglais avec sa mère même si ses deux parents sont francophones, affirme s'être senti lésé par la loi 101, qui l'a empêché de fréquenter l'établissement de son choix. Un autre élève aurait préféré, à la fin de son primaire, aller dans une école anglaise, mais aujourd'hui, il se dit heureux de fréquenter un établissement francophone.

Les dispositions de la loi 101 sur la scolarisation obligatoire sont généralement critiquées pour leur aspect contraignant. Bien qu'ils en reconnaissent l'utilité, plusieurs déplorent l'accès limité des francophones aux écoles anglophones. Les élèves en désaccord avec la loi 101 jugent que celle-ci est injuste pour les francophones qui souhaiteraient fréquenter une école anglaise et qu'elle avantage les anglophones du Québec qui, eux, ont le choix. Fait intéressant, on verra plus loin que plusieurs jugent que la loi n'est pas assez sévère et qu'elle ne protège pas suffisamment la langue française...

La situation du français au Québec : critiques et solutions

Près des deux tiers des participants à l'enquête s'estiment *très bien* ou *assez bien informés* sur la situation du français au Québec, mais leurs réponses à ce sujet montrent plutôt que bon nombre d'entre eux sont peu ou mal renseignés. Par exemple, 98 % des élèves interrogés ont répondu que le français avait le statut de langue officielle au Québec, ce qui est vrai, mais 44 % d'entre eux croient que l'anglais l'a aussi, ce qui n'est pas le cas. Selon 56 % des répondants, 60 % à 70 % des Québécois auraient le français pour langue d'usage à la maison alors que seulement le quart estime que cette proportion dépasse les 80 %. Sachant que le recensement de 2006 de Statistique Canada établit la proportion de Québécois utilisant le français à la maison à 81 %⁹, c'est dire que près des trois quarts des répondants évaluent cette proportion à la baisse, et les réalités inhérentes à la région habitée y sont pour quelque chose. Il existe une variation importante de perception entre les répondants des deux régions visitées : 38 % des répondants de Québec croient que plus de huit Québécois sur dix utilisent le français comme langue d'usage à la maison, alors que ceux de Montréal ne sont que 14 % à le penser. Aussi, près de 30 % des Montréalais perçoivent que moins de 50 % de la population utilise le français à la maison, alors que seulement 8 % des autres répondants de cette région de Québec ont cette perception, ce qui est probablement attribuable à la présence plus importante de l'anglais et d'autres langues dans les quartiers de la métropole où vivent ces jeunes.

Sur les 23 participants aux groupes de discussion, 14 se sont exprimés sur la place qu'occupe l'anglais à Montréal et ailleurs au Québec. Parmi eux, 7 ont critiqué ce qu'ils perçoivent comme une présence de plus en plus importante de l'anglais à Montréal. Ces jeunes sont d'avis que l'anglais prend beaucoup de place au centre-ville de la métropole et qu'il est très commun d'entendre parler anglais ou d'autres langues à Montréal, le français étant « presque rendu [minoritaire] ». Certains expliquent ce phénomène par les nombreuses cultures représentées à Montréal, entre autres. En général, les élèves interrogés sont d'avis que l'anglais est concentré dans les villes (principalement à Montréal et ses environs). Un élève croit qu'on le parle moins en région où il n'est pas utile. Les élèves de la région de Québec semblent s'entendre sur le fait que le français domine à

9 Ottawa. Statistique Canada (7 décembre 2010). Recensement visuel. Recensement de 2006. Récupéré sur le site de Statistique Canada : http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/fs-fi/index.cfm?Lang=FRA&TOPIC_ID=8&PRCODE=24

Québec et dans ses environs, mais certains s'inquiètent de la progression de l'anglais dans la métropole et craignent que ce phénomène gagne la capitale.

Lorsque, par questionnaire, nous avons demandé aux élèves dans quelle langue ils sont d'abord servis dans les magasins, les dépanneurs et les restaurants de leur quartier, 88 % affirment être d'abord servis en français, 10 % en anglais et 3 % dans une autre langue. Dans la région de Québec, 96 % des élèves affirment être servis en français, tandis que c'est le cas de 80 % de ceux de la région de Montréal. Cependant, 61 % des élèves interrogés affirment qu'il leur est déjà arrivé d'être servis uniquement en anglais dans un commerce de la province; c'est le cas de 36 % des répondants de Québec et de 83 % de ceux de Montréal. En ce qui concerne leur réaction quand ils sont servis dans une autre langue, 44 % des élèves de l'ensemble de l'échantillon statistique ayant déjà été servis en anglais affirment que cela ne les dérange pas, 39 % préféreraient être servis en français, mais ne disent rien, 14 % insistent pour être servis en français et enfin 3 % protestent et quittent l'endroit.

Interrogés de vive voix, les élèves de Montréal acceptent, en majorité, qu'on leur réponde en anglais dans un commerce, alors que la plupart des élèves de Québec préfèrent le français. Dans la région de Québec, les élèves préconisent majoritairement l'emploi du français, probablement parce que la langue anglaise est, selon leurs dires, moins utilisée dans les commerces de cette région. Fait intéressant, la plupart de ces élèves considèrent normal de se faire servir en anglais à Montréal, mais ils seraient fâchés et demanderaient à être servis en français si cela leur arrivait à Québec. Parmi les répondants montréalais, plusieurs élèves accordent davantage d'importance à la qualité du service reçu qu'à la langue parlée. Selon eux, l'attitude des commerçants envers leur clientèle importe plus que la langue dans laquelle ils s'expriment, quoique certains soient d'avis que les employés devraient faire un effort pour dire quelques mots en français, sinon « c'est un manque de respect ». Trois élèves de cette région disent tenter d'imposer le français lorsqu'ils visitent un commerce, deux d'entre eux allant jusqu'à répondre en français au personnel si celui-ci les a accueillis en anglais. L'un des répondants évite de répondre en anglais, car il affirme que le faire, « ça banalise » le fait de ne pas parler français. Dans cette situation, il parle français, car il pense que le commerçant pourra constater ainsi qu'il y a « des avantages à parler en français ». Un autre le fait pour aider un employé non francophone du dépanneur qu'il fréquente à apprendre le français.

Quel avenir pour le français au Québec ?

Les élèves de 15 à 17 ans interrogés ont une vision plutôt pessimiste de la situation du français et de son avenir au Québec : 87 % d'entre eux pensent qu'il est *incertain* ou *menacé*. D'ailleurs, une majorité de répondants (65 %) est d'accord pour dire que *la place du français est moins importante qu'avant* et 70 % sont d'avis que sa situation ne s'est pas considérablement améliorée depuis quelques années. Toutefois, 83 % sont en désaccord pour dire que *la cause du français au Québec est une cause perdue*.

Dans les groupes de discussion, seulement quatre élèves ont affirmé clairement ne pas avoir peur pour l'avenir de la langue française. Bien que ces élèves soient généralement d'avis que le français se « dégrade », ils n'en sont pas moins convaincus qu'un avenir est possible pour la langue officielle du Québec, puisque des débats à son sujet ont toujours eu lieu. Toutefois, 16 élèves pensent que le français est menacé, soit parce qu'il est de mauvaise qualité et que les francophones respectent de moins en moins leur langue, soit parce que l'anglais est en train de prendre le dessus, surtout en ville. La plupart de ces élèves croient que les francophones (les citoyens et le gouvernement) doivent agir pour assurer la préservation de leur langue, notamment en en parlant de façon positive et en faisant un effort pour bien l'utiliser. Selon eux, plusieurs raisons expliquent le fait que la langue anglaise tend à prendre de plus en plus de place : on parle de plus en plus anglais en raison du tourisme (les touristes doivent se sentir « accueillis et acceptés ») et la loi 101 n'est pas toujours respectée, car les francophones n'imposent pas leurs « règlements ».

Ce sont les élèves de Montréal qui se sont montrés les plus optimistes par rapport à l'avenir du français au Québec : 5 élèves montréalais (sur 13) ont un point de vue positif sur la question. Selon eux, il y aura toujours des francophones pour trouver « que c'est vraiment important, le français », la langue française ne sera peut-être plus aussi « belle » qu'aujourd'hui, mais elle ne disparaîtra pas. De plus, 82 % des jeunes interrogés par questionnaire affirment qu'ils ont un rôle à jouer dans l'épanouissement de la langue française au Québec. La majorité des élèves ayant discuté de ce thème (9 élèves sur 13) affirme jouer un rôle personnellement ou croit avoir un rôle à jouer dans l'épanouissement de la langue française. Par rapport à cette responsabilité, individuelle ou collective, les répondants ciblent plusieurs actions concrètes : porter une attention particulière à la qualité de la langue lors de l'utilisation de médias sociaux ou lors de la rédaction de « textos », veiller à remplacer les mots ou les expressions anglaises couramment

employés par des mots ou des expressions françaises, faire disparaître l’affichage en anglais, transmettre la langue française aux générations futures, etc.

Leur propos est clair, le français au Québec ne se porte pas bien, mais ils peuvent y changer quelque chose. Ceci dit, comment imaginent-ils leur avenir linguistique ? Parleront-ils toujours français dans dix ans ?

Un avenir en français ?

Une proportion de 85 % des élèves interrogés par questionnaire prévoit utiliser le français à la maison en 2025. Cependant, un peu plus de la moitié d’entre eux parlera également l’anglais et 44 % sont d’accord pour dire que *Si j’avais des enfants, je crois qu’il serait plus utile pour eux de fréquenter l’école anglaise*. Dans les groupes de discussion, tous les élèves interrogés disent vouloir toujours parler français dans dix ans. En raison de la formulation de la question, 21 des 23 participants y ont répondu en se prononçant sur la langue à apprendre à leurs futurs enfants. Les 21 affirment qu’ils apprendront le français à leur progéniture et neuf disent qu’ils privilégieront cette langue. Sur ces 21 élèves, 15 ont explicitement mentionné qu’ils souhaitent que leurs enfants apprennent également l’anglais. Parmi eux, certains leur parleront dans les deux langues à la maison ou les enverront dans des écoles anglaises, tandis que d’autres envisagent de les familiariser avec cette langue par le biais de la télévision. Quant aux six autres élèves, deux parleront français et leur langue maternelle, un élève qui maîtrise plusieurs langues parlera le français, l’anglais et sa langue maternelle, et un élève manifestant un grand intérêt pour l’acquisition des langues souhaite apprendre toutes les langues qu’il connaîtra à ses enfants. Enfin, deux parleront uniquement français avec les membres de leur famille.

Pour l’avenir professionnel, le bilinguisme est privilégié. En effet, 41 % des élèves interrogés par questionnaire disent qu’ils travailleront en français et en anglais, 38 % déclarent qu’ils le feront surtout en français et 11 %, surtout en anglais. Une majorité d’élèves (73 %) est *tout à fait* ou *plutôt d’accord* avec l’énoncé *Il est important de bien connaître le français pour réussir ma carrière*. Aussi, 76 % des répondants qui parlent français à la maison sont *plutôt* ou *tout à fait d’accord* alors que ce pourcentage diminue à 62 % pour les élèves utilisant l’anglais ou une autre langue. Des 21 élèves s’étant exprimés sur le sujet en groupe de discussion, six élèves ignorent dans quelle langue ils souhaitent travailler plus tard, neuf prévoient utiliser l’anglais et six, le

français. Ceux qui prévoient travailler en anglais souhaitent œuvrer en génie informatique ou dans le domaine des arts et du spectacle, être médecin, enseigner l'anglais ou faire carrière dans le monde de la finance et du commerce. Ceux qui utiliseront le français envisagent être briqueteur, écrivain, enseignant d'éducation physique, enseignant au secondaire, femme au foyer.

D'ailleurs, plusieurs associent une langue à des représentations particulières sur un métier ou sur son lieu d'exercice. Par exemple, un élève qui souhaite travailler dans le domaine de l'histoire croit qu'il devra vivre en France s'il veut le faire en français. Pour d'autres, être ingénieur informatique se pratique surtout en anglais et être graphiste nécessite de travailler autant en français qu'en anglais. Trois élèves désirant devenir médecins montrent des points de vue différents sur cette profession. L'un pense qu'il serait plus avantageux d'entreprendre des études en anglais, car il trouve plus logique d'apprendre les termes médicaux dans cette langue et aspire étudier dans une université américaine. Un autre souhaitant exercer la médecine au Québec pense qu'il s'agit d'un domaine où l'anglais et le français se côtoient. Selon un troisième, c'est l'endroit où il pratiquera qui déterminera la langue à utiliser. Le commerce et la finance font également l'objet de représentations linguistiques. Les deux élèves qui souhaitent y faire carrière pensent qu'ils devront le faire en anglais. L'un d'entre eux cite l'exemple de son père qui a dû apprendre l'anglais pour travailler dans ce domaine au Québec. De l'avis de trois élèves qui souhaitent faire carrière dans le domaine des arts et du spectacle, il est nécessaire de maîtriser l'anglais, que l'on soit situé au Québec ou aux États-Unis. De plus, selon deux d'entre eux, les emplois sont plus nombreux dans ce pays, c'est pourquoi ils devront y habiter. Enfin, un élève qui veut exercer un métier dans l'armée ou celui d'installateur de systèmes de sécurité et d'entretien croit qu'il devra apprendre l'anglais pour faire son travail, car l'anglais prendra une place de plus en plus importante, selon lui. Il prend appui sur des propos de sa mère qui travaille en restauration et qui est « juste capable de leur demander juste quelques petites affaires de base », car elle n'a pas appris l'anglais, ce qu'elle semble regretter.

Les jeunes interrogés sont animés par un désir de mobilité. Ils ne semblent pas être fermés à l'idée de vivre dans un pays non francophone, puisque près des trois quarts sont *tout à fait* ou *plutôt en désaccord* avec l'énoncé *Jamais, je n'envisagerais de vivre ailleurs que dans un pays francophone*; 70 % des répondants qui parlent le plus souvent le français à la maison sont *tout à fait* ou *plutôt en désaccord*, proportion qui est de 90 %

chez ceux qui parlent le plus souvent l'anglais ou une autre langue à la maison. Près des trois quarts des élèves interrogés prévoient étudier au Québec et plus de la moitié dit vouloir y travailler. De faibles proportions de répondants ont mentionné vouloir étudier ou travailler ailleurs au Canada, aux États-Unis ou à l'étranger. Près du quart des élèves aimerait travailler *partout dans le monde*.

Conclusion

Nous désirions savoir quelles étaient les représentations sur la langue française de jeunes Québécois de 15 à 17 ans. Plus largement, nous voulions connaître leur opinion sur l'état du français au Québec et leur appréciation de la législation et des institutions qui le protègent. Nous souhaitions également décrire les pratiques culturelles et récréatives de ces jeunes et observer l'influence possible de deux variables : le milieu et la langue parlée à la maison. Ce faisant, nous envisagions que ces renseignements pourraient nous permettre de faire le lien entre, d'une part, leurs pratiques extrascolaires et leurs représentations de l'état du français au Québec et de l'autre, leur motivation pour l'apprentissage du français à l'école secondaire, particulièrement dans la classe de français. Bien que notre étude ne soit pas représentative de cette population, les résultats liés aux cinq thèmes que nous avons abordés permettent d'en esquisser un premier portrait sachant que les données étaient jusqu'alors bien peu nombreuses à ce sujet :

1. Les jeunes interrogés ont des pratiques culturelles et récréatives diversifiées. La lecture semble être la principale activité associée au français, que l'on soit francophone ou non. La musique, les jeux vidéo et la consultation de vidéos dans Internet sont généralement des activités associées à l'anglais. Pour la télévision et les films, c'est le désir de regarder la version originale et la maîtrise de l'anglais qui justifient le visionnement dans cette langue.
2. Plusieurs jeunes de 15 à 17 ans ont des connaissances erronées sur la situation du français au Québec. Selon le milieu dans lequel ils vivent, ils évaluent à la baisse le nombre de Québécois utilisant le français à la maison et ils ont peu conscience des lois et des règlements qui régissent la langue d'enseignement au Québec. Ils sont des partisans du libre choix lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur la langue au cours de la scolarisation obligatoire. De l'avis d'une majorité, les francophones devraient

- avoir accès aux écoles anglophones et ce choix devrait revenir aux parents. Cependant, lorsqu'ils s'expriment sur leur propre scolarisation, les élèves interrogés se disent en grande majorité satisfaits d'avoir fréquenté l'école française.
3. Les opinions sur la langue dans les commerces sont complexes et paradoxales. La présence de l'anglais est à la fois dénoncée et acceptée. Si plusieurs aimeraient être servis en français, rares sont ceux qui manifestent leur mécontentement. À ce sujet, la Charte de la langue française est critiquée pour des raisons contradictoires : si elle est considérée comme injuste envers les francophones qu'elle oblige à fréquenter l'école du réseau francophone, elle est critiquée pour son manque de sévérité envers les contrevenants aux règlements sur l'affichage.
 4. Bon nombre d'élèves jugent la situation du français mauvaise et l'avenir de cette langue incertain au Québec : la mauvaise qualité de la langue et la présence de plus en plus importante de l'anglais sont pointées du doigt.
 5. Malgré cela, les jeunes interrogés parleront français dans dix ans. Ils envisagent leur avenir professionnel de deux façons : marqué par la mobilité géographique et le bilinguisme.

Nous ne pouvons expliquer pourquoi 60 % des élèves interrogés ont répondu être en *désaccord* avec l'affirmation *La situation du français au Québec me motive à faire des efforts dans mon cours de français*, mais ce portrait des représentations et des opinions de jeunes de 15 à 17 ans terminant leurs études secondaires témoigne d'une réflexion non seulement sur leur avenir, mais aussi sur celui de la société dans laquelle ils vivent. Si on ne peut les qualifier de positives, leurs représentations sur la langue française au Québec ne peuvent non plus être taxées de pessimistes. Surtout, elles écorchent bien des lieux communs selon lesquels les jeunes n'auraient que peu d'intérêt pour la langue française et les discours qui la concernent.

Références

- Bautier, É. (2002). Du rapport au langage : Question d'apprentissages différenciés ou de didactique ? *Pratiques*, 113-114, 41-54.
- Bautier, É. (1995). *Pratiques langagières, pratiques sociales : de la sociolinguistique à la sociologie du langage*. Paris : L'Harmattan.
- Bibeau, G., Lessard, Cl., Paret, M.-Ch. et Thérien, M. (1987). *L'enseignement du français, langue maternelle : perceptions et attentes*. Québec : Conseil de la langue française.
- Chartrand, S.-G. et Blaser, Chr. (2008). *Le rapport à l'écrit : un outil pour enseigner de l'école à l'université*. Namur : Presses universitaires de Namur (Diptyque, 12).
- Chartrand, S.-G., et Prince, M. (2009). La dimension affective du rapport à l'écrit d'élèves québécois. *Canadian Journal of Education*, 32 (2), 317-343.
- Gagné, L. (dir.) (1987). *Le français à l'école, aujourd'hui et demain*. Québec : Conseil de la langue française.
- Jodelet, D. (1984). Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie. Dans S. Moscovici (dir.), *Psychologie sociale* (pp. 357-378). Paris : Presses universitaires de France.
- Lahire, B. (1994). L'inscription sociale des dispositions métalangagières. *Repères*, 9, 15-26.
- Lahire, B. (1993). *Culture écrite et inégalités scolaires. Sociologie de « l'échec scolaire » à l'école primaire*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Locher, U. (1993). *Les jeunes et la langue*. Québec : Conseil de la langue française.
- Locher, U. (1981). *La conscience linguistique des jeunes Québécois*. Québec : Conseil de la langue française.
- Lord, M.-A. (2012). *L'enseignement grammatical au secondaire québécois : pratiques et représentations d'enseignants de français* (thèse de doctorat, Université Laval, Canada). Repéré à : <http://www.theses.ulaval.ca/2012/29020/>
- Lord, M.-A., et Chartrand, S.-G. (2010). Compétences langagières des élèves et enseignement du français : représentations des enseignants de français et des élèves. *Québec français*, 157, 22-23.

- Nguimbi, A. (2009). *Enseignement des textes littéraires : paroles et pratiques d'enseignants de lycées du Gabon* (thèse de doctorat, Université Laval, Canada). Repéré à : <http://www.theses.ulaval.ca/2009/26181/>
- Penloup, M.-Cl. (2007). Une écriture personnelle effervescente. Regard sur des aspects ignorés de la compétence scripturale des élèves. Dans M.-Cl. Penloup (dir.). *Les connaissances ignorées. Approche pluridisciplinaire de ce que savent les élèves* (p. 17-44). Lyon : Institut national de recherche pédagogique.
- Penloup, M.-Cl. (2006). Vers une didactique de l'écriture centrée sur l'apprenant et ses pratiques. Dans J. Lafont-Terranova et D. Colin (éd.), *Didactique de l'écrit. La construction des savoirs et du sujet-écrivain* (p. 81-104). Namur : Presses universitaires de Namur.
- Penloup, M.-Cl. (1999). *L'écriture extrascolaire des collégiens. Des constats aux perspectives didactiques*. Paris : ESF.
- Roy-Mercier, S. (2013). *Représentations d'élèves de 4^e et de 5^e secondaire à propos des pratiques de lecture et d'écriture en français et de leurs compétences en lecture et en écriture* (mémoire de maîtrise, Université Laval, Canada). Repéré à : <http://www.theses.ulaval.ca/2013/30100/>
- Roy-Mercier, S. avec la collaboration de Comeau, S., Riverin, P. et Sénéchal, K. (2012). *Minienquête sur le français au Québec : perceptions et opinions d'élèves de 4^e et de 5^e secondaire*. Québec : gouvernement du Québec.
- Roy-Mercier, S., et Chartrand, S.-G. (2010). Représentations des élèves québécois à propos de leurs compétences et de leurs pratiques en classe de français. *Québec français*, 158, 46-47.
- Sénéchal, K. (2011). *L'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation de la communication orale dans les classes de français au secondaire québécois* (mémoire de maîtrise, Université Laval, Canada). Repéré à : <http://www.theses.ulaval.ca/2012/28633/>
- Simard, C. (1997). *Éléments de didactique du français*. Saint-Laurent : ERPI.